

	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement au cpte 1068	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024
INVESTISSEMENT	2 230 257.23€		- 505 039.60€	1 725 217.63 €
FONCTIONNEMENT	625 853.91 €		425 893.44 €	1 051 747.35 €

Restes à réaliser en investissement.

Dépenses	124 087.87 €
Recettes	124 370.00 €
Solde excédentaire des restes à réaliser	282.13 €

L'excédent de fonctionnement de clôture, constaté au 31 décembre 2024 est de 1 051 747.35 €

Le résultat d'investissement ne fait pas ressortir un besoin de financement. Les restes à réaliser laissent apparaître un excédent. Il n'est donc pas nécessaire d'affecter en investissement une partie du résultat de la section de fonctionnement.

Considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat, Monsieur le Maire propose l'affectation suivante:

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Le Maire entendu et après en avoir délibéré,

CONSERVE l'excédent de fonctionnement de clôture 2024 au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » (recette de fonctionnement) : 1 051 747.35 €

REPREND l'excédent d'investissement de clôture 2024 au compte 001 (recette investissement) :
1 725 217.63 €

Ainsi fait et délibéré le 08 AVRIL 2025,
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,

PASSY Dominique



Le Maire,

GERVAIS André

